



Communiqué de presse
Paris, le 15 mars 2018

Premier Café-métiers du « Pacte 2^{ème} chance » Expérience réussie pour soixante-cinq jeunes en réinsertion

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, a accueilli, mercredi 14 mars, avec Pôle emploi et la mission locale de Paris, soixante-cinq jeunes sous main de justice pour le premier Café-métiers du « Pacte 2^{ème} chance ». De grandes entreprises du secteur de la grande distribution ont répondu à l'invitation : Lidl, Carrefour, Galeries-Lafayette, Géant-Casino, Akor-Alternance. Deux autres Café-métiers seront organisés au cours de l'année.

Faire se rencontrer jeunes en réinsertion et recruteurs

Au cours de ce Café-métiers, les jeunes issus du Pacte ont participé à des ateliers : séances de coaching pour apprendre à se présenter, à rechercher un emploi, connaître les acteurs de l'emploi, mais également « *job-dating* » en direct avec des recruteurs du secteur de la grande distribution.

Une soixantaine de jeunes a ainsi bénéficié pendant tout un après-midi de conseils professionnels et adaptés pour réussir leur réinsertion sociale. Les entreprises partenaires présentes sur place ont pu présenter leurs offres d'emploi.

« Ce Café-métier est une opportunité exceptionnelle pour ces jeunes en réinsertion qui sont souvent si éloignés de l'emploi, alors que l'emploi est précisément la clef de leur avenir. Le Pacte permet de répondre à cet enjeu fort, à la fois humain, social et économique, en accueillant au moins cent jeunes cette année. » a déclaré François Ravier, préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Le « Pacte 2^{ème} Chance », un dispositif pour la pour la réinsertion des jeunes sous main de justice

Le « Pacte 2^{ème} chance » accompagne dans la réinsertion sociale durable des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans emploi ni diplôme, vivant le plus souvent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ce dispositif a pour objectif de leur apporter des réponses « à la carte » grâce à un suivi individualisé renforcé et la mobilisation d'une cellule de proximité, appelée « Cellule Emploi », pilotée par un membre du corps préfectoral.

Jusqu'en 2017, le critère retenu par le Pacte était celui du décrochage scolaire combiné à celui du chômage. En 2018, le public cible a été resserré pour s'adresser plus spécifiquement aux jeunes sortant de prison dans le cadre d'un aménagement de peine.

Les partenaires du Pacte présents mercredi 14 mars

Pôle emploi

La Mission locale Jeunesse Feu Vert

Centre du logement des jeunes travailleurs Didot

Lidl

Franprix – Groupe Géant Casino

Carrefour

Galleries-Lafayette

Akor-Alternance

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)